

Paris, 16 octobre 2013

La Banque Palatine lance PALATINE EUROPE ACTIONS 1 Produit présentant un risque de perte en capital

La Banque Palatine, banque des entreprises et banque du patrimoine du Groupe BPCE, a procédé ce jour au lancement auprès de ses clients de PALATINE EUROPE ACTIONS 1 (**code ISIN FR0011569961**) (Eligibilité : Compte-titres hors PEA et assurance vie).

PALATINE EUROPE ACTIONS 1 (**code ISIN FR0011569961**) est un produit dédié aux investisseurs souhaitant **profiter de la hausse potentielle du marché actions européen** dans la limite, le cas échéant, du mécanisme de remboursement anticipé automatique tout en bénéficiant d'une garantie en capital à maturité tant que, à cette date, l'indice sous-jacent Euro Stoxx 50® (l'« Indice » hors dividendes) ne baisse pas en dessous de 60% de son niveau initial. Si l'indice venait à clôturer au-dessous de ce niveau à la maturité, alors les investisseurs seraient exposés à la perte de l'Indice et subiraient donc une perte en capital pouvant être partielle ou totale.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES FINANCIERES

Type	Obligation de droit français
Emetteur	Banque Palatine
Devises	Euro
Code ISIN	FR0011569961
Cotation	Euronext Paris
Eligibilité	Compte-titres (hors PEA) et assurance-vie
Date d'émission	12 décembre 2013
Valeur nominale indiquée	1.000 EUR
Période de commercialisation	Du 16 octobre 2013 au 5 décembre 2013 au plus tard
Prix d'émission	100% de la Valeur nominale indiquée
Date d'échéance	17 décembre 2018
Sous-jacent	Indice Euro Stoxx 50® (Code Bloomberg: SX5E Index)
Montant minimum de souscription	3.000 EUR, puis par tranche de 1.000 EUR
Marché secondaire	Banque Palatine organisera un marché secondaire quotidiennement avec une fourchette achat/vente de 1% dans des conditions normales de marché
Commission de souscription	Aucune commission ne sera incluse dans le prix de souscription dont devra s'acquitter chaque souscripteur.
Commission de rachat	Néant
Commissions et concessions totales	Banque Palatine percevra une rémunération, à l'émission, de 2,50% au maximum du montant émis, ainsi qu'une rémunération annuelle calculée sur la base de l'échéance des obligations, égale au maximum à 0,80% du montant d'obligations effectivement placées. Le client pourra obtenir le détail de ces frais par simple demande auprès de la Banque Palatine.
Agent de calcul	BNP Paribas
Règlement/Livraison	Euroclear France
Droit Applicable	Droit français

Les modalités des Obligations sont précisées dans un Prospectus composé d'un Prospectus de Base en date du 5 juillet 2013 (visé par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 13-327 à cette date), dans le premier supplément au Prospectus de Base en date du 18 juillet 2013 (visé par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 13-377 à cette date) et dans le second supplément au Prospectus de Base en date du 3 septembre 2013 (visé par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 13-472 à cette date), ainsi que d'un Résumé et de Conditions Définitives déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers. L'ensemble de ces documents est disponible sur le site Internet de l'AMF (amf-france.org) et sur le site internet de l'Émetteur (www.palatine.fr). **L'attention des investisseurs est attirée sur la rubrique « Facteurs de risque » du Prospectus.**

A propos de la Banque Palatine

La Banque Palatine, banque des entreprises et du patrimoine du Groupe BPCE, accompagne les entrepreneurs aussi bien sur le plan professionnel que personnel. Elle déploie son expertise auprès des moyennes entreprises et des ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire). Son réseau de 52 agences en France en synergie avec les métiers d'expertise (gestion privée, corporate finance, immobilier, international, salle des marchés...) accompagne aujourd'hui plus de 9600 entreprises et 65000 clients particuliers.
www.palatine.fr & @BanquePalatine

Contact presse Banque Palatine
Mathieu Ferrié : 33 (0)1 55 27 94 34
m.ferrie@palatine.fr

Contact Relations Investisseurs Banque Palatine
Franck Leroy : 33 (0)1 55 27 97 61
f.leroy@palatine.fr